

DIALOGUE MALGACHO-MALGACHE
RENCONTRE POLITIQUE
CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE D'IVATO
02 MARS 2011



DECLARATION COMMUNE

Considérant que Son Excellence, Monsieur le Président CHISSANO en sa qualité de Médiateur de la SADC pour la Crise Malgache, a proposé une feuille de route et un code d'éthique et de bonne conduite annexé à sa lettre du 16 Février 2011 ;

Qu'il a également exhorté les acteurs politiques malgaches à conclure rapidement les négociations, à signer la feuille de route et à former le gouvernement d'union nationale dans les plus brefs délais :

Qu'il a appelé tous les acteurs politiques malgaches à participer activement et de façon constructive dans le processus de transition ;

Qu'il a, en outre, spécifié qu'aucun parti politique, partie prenante, ne peut et ne doit s'arroger le droit de veto à cette feuille de route pendant la transition (...), la médiation ne peut pas limiter l'inclusivité, parce que ces nouvelles forces politiques ont les mêmes droits politiques que les groupements politiques historiques (...). La participation de la plupart des forces politiques malgaches devra donc assurer l'inclusivité ;

Qu'il a enfin tenu à faire noter que la consensualité ne peut être entendue comme unanimité, ni être utilisée comme facteur de blocage et a rappelé que la feuille de route qu'il a proposé, a été élaborée sur la base de tous les documents principaux produits jusqu'à maintenant pour la Transition à Madagascar ;

Convaincus de la pertinence de ces arguments ;

Nous, les entités politiques, signataires de la présente, réunis au Centre de Conférences Internationales d'Ivato, le 02 mars 2011, acceptons et validons la présente feuille de route telle quelle et sans modifications ; invitons, solennellement, Son Excellence le Docteur Leonardo Simao, représentant de l'équipe de médiation de la SADC, assisté par les Chancelleries étrangères, à organiser une cérémonie officielle de signature recommandée avant le mardi 08 mars 2011, par les entités politiques malagasy, de la feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar qui a été présentée en annexe de la lettre de Son Excellence Monsieur Joachim Chissano, en date du 16 février 2011.

Nous invitons le Président de la Haute Autorité de la Transition à procéder à la mise en œuvre de cette feuille de route.

Ivato, le 02 mars 2011

Ont signé : plus de cent signatures

=====

2

DIALOGUE MALGACHO-MALGACHE
RENCONTRE POLITIQUE
CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE D'IVATO
02 MARS 2011

RESOLUTIONS RELATIVES AU PROCESSUS ELECTORAL

Les Partis, Mouvements et Groupements politiques, réunis au Centre de Conférences Internationales d'Ivato, le 02 mars 2011, dans le cadre de la mise en place des institutions de la Quatrième République par le biais d'élections libres, crédibles et transparentes:

1. Se sont convenus et décident de mettre fin à la période de Transition avant la fin de cette année 2011 ;
2. S'accordent sur le principe de l'organisation des élections présidentielles, législatives pendant la période du 1^{er} mai au 30 novembre 2011, et sollicitent l'appui de la Communauté internationale pour un bon déroulement du processus électoral;
3. Réaffirment leur reconnaissance des acquis de la période transitoire, notamment le référendum du 17 novembre 2010, l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'avènement de la Quatrième République ;
4. Acceptent le principe d'une révision systématique des listes électorales préalablement à toute consultation populaire et d'une révision du code électoral ;
5. Recommandent la publication des listes électorales au niveau du Fokontany, un mois avant la tenue des élections et qui peuvent être consultées par tout candidat ou son représentant ;
6. Conviennent de la tenue jumelée des élections présidentielles et législatives au mois de septembre 2011;
7. S'accordent sur la mise en place d'un « collège des représentants des candidats » aux prochaines élections présidentielles, à raison de deux représentants par candidats tant au niveau national qu'au niveau de chaque démembrement de la Commission Electorale Nationale Indépendante, qui sera chargé d'observer les travaux de la CENI à partir de la date de convocation des électeurs jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin par cette institution ;
8. Expriment leur ferme volonté de préserver un climat politique favorable à la tenue des élections, et sont déterminés à observer des règles de bonne conduite et d'éthique pendant tout le processus électoral ;
9. S'engagent à respecter et faire respecter les résultats des élections proclamées officiellement par les institutions et juridictions compétentes.

Ivato, le 02 mars 2011

Ont signé: plus de cent signatures